



L'ÉCLAIRAGE

Avec le solaire, l'avenir de l'éclairage se vit au présent

Le solaire a le vent en poupe sur le marché de l'éclairage et ce n'est pas un hasard. C'est un secteur industriel qui a bénéficié de bonds technologiques importants ces dernières années et dont la crédibilité croissante s'appuie sur des innovations réelles qui bénéficient aux utilisateurs finaux. Aussi, dans un monde confronté à d'importantes tensions économiques et environnementales, cette introduction a vocation à faciliter le réflexe « éclairage solaire », qui est profitable à tous.

Au fait, c'est quoi l'éclairage solaire ?

« Équipé d'une batterie de stockage qui se charge le jour par la production d'énergie d'un panneau solaire photovoltaïque, l'éclairage solaire est autonome, c'est-à-dire indépendant du réseau électrique ».

Et surtout l'éclairage solaire, c'est d'abord de l'éclairage!

Concernant les applications, l'éclairage solaire est loin de se laisser réduire aux seuls marchés de l'éclairage public. Éclairage architectural, illuminations, signalétique, balisage, façades: les occasions de mettre en lumière en s'appuyant sur des solutions intelligentes, durables et économes ne manquent pas. Pour un projet lumière, le solaire se justifie aujourd'hui sur plusieurs configurations et pour plusieurs raisons.

Pourquoi éclairer en solaire autonome?

Pour dépasser

les contraintes de génie civil, de raccordement et de câblage

Une installation simple, rapide et économique, qui préserve l'environnement local, et qui permet de se prémunir des vols de câbles.

Pour limiter

les impacts financiers et environnementaux dus au fonctionnement du produit

Autonome, donc pas de surprise sur la facture d'énergie.

Pour s'inscrire

dans une démarche d'éclairage juste et raisonné L'éclairage solaire autonome permet d'éclairer « où il faut, comme il faut, quand il faut ».

Pour valoriser

la dimension environnementale d'un projet

Le progrès technologique se met au service du développement durable.

Les points clefs

Tranchée, câblage, armoire et raccordement au réseau = 0 €

Facture d'électricité = 0 €

Émission de CO2 = 0 g

Pas d'incertitudes liées aux évolutions du coût de l'énergie et des coûts de génie civil

Une industrie où la France donne le « la »

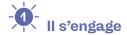
Les fabricants d'éclairage solaire ne sont pas que des assembleurs. Industriels solidement ancrés sur le marché international, ils assument une production portée par des usines majoritairement implantées en France et en Europe.

Mais ils disposent également de bureaux d'études qui conçoivent les meilleures technologies et maintiennent en permanence une R&D de haut niveau, qui fait figure de référence à l'échelle mondiale.

Le savoir-faire et l'expertise de la filière de l'éclairage solaire représentée par le Syndicat de l'éclairage sont à l'origine de son succès à l'international et la polyvalence de ses acteurs en fait des partenaires fiables à long terme, capables de s'adapter aux demandes les plus spécifiques.



Quatre conditions pour reconnaître facilement un bon fabricant d'éclairage solaire



à obtenir les niveaux d'éclairements et d'uniformité demandés par le client.

Les prescriptions de la norme NF EN 13201 sont la référence de ces exigences d'éclairagisme.



de fournir cet éclairage toute

l'année, 365 nuits sur 365! Un vrai professionnel doit être en mesure de souscrire à cette exigence et c'est souvent sur la période critique, de novembre à février, que les produits de qualité font la différence.



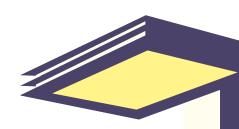
une étude énergétique complète démontrant le bon dimensionnement du système

Pour la maîtrise d'ouvrage, il est essentiel et légitime de disposer de ces éléments dès le début du projet.



une maintenance facile et rapide des produits

La simplicité d'utilisation et d'entretien est un atout majeur de l'éclairage solaire et elle doit le rester sur toute la durée de vie des produits.



Recyclage: l'éclairage autonome, une solution durable

Gérer la fin de vie d'un éclairage solaire autonome, c'est d'abord s'assurer de la collecte, du démantèlement et enfin du recyclage du produit.

Différents éco-organismes existent selon la nature des composants à recycler: Screlec pour les batteries, Scren pour les panneaux solaires, Ecosystem ou Ecologic pour les luminaires et les autres composants électriques, électroniques et mécaniques (liste non-exhaustive).

Les fabricants du Syndicat de l'éclairage respectent ces exigences, soit en adhérant à ces éco-organismes, soit par des systèmes individuels.

Les études préalables au bon pilotage d'un projet solaire

La réussite d'un projet d'éclairage solaire n'autorise aucune approximation et résulte d'une expertise qui ne s'improvise pas. D'où la nécessité de travailler avec un fabricant capable d'apporter son expérience et sa connaissance des enjeux techniques. Pour mener à bien un tel projet, il convient de le placer dès le départ sur des bases solides et donc d'en étudier avec précision les éléments incontournables.

Exemples:

- Quel est l'objectif de la mise en lumière (applications, sécurisation, dynamisation...)?
- Quels sont les résultats photométriques attendus sur une surface ou un plan donnés ?
- Quel scénario d'éclairage ?
- Quel environnement sur le site d'installation (ombrage...)?

Une fois le besoin et le cadre appréhendés avec précision, des spécifications techniques peuvent être déterminées dans un dossier d'études complet :

Une étude d'éclairement

doit permettre de dimensionner de manière optimale le point lumineux solaire et de spécifier le fonctionnement de l'éclairage.

Une étude énergétique

conditionnera le choix des meilleurs produits (technologie et puissance des batteries, puissance des panneaux solaires, efficacité LED, corrélation de puissance entre les panneaux solaires, la batterie et le module LED...). Cette étude devra prendre en compte la période la plus défavorable de l'année et devra intégrer des solutions d'optimisation pour la gestion de l'énergie.

Une étude mécanique

validera l'utilisation éventuelle d'un mât adapté et d'un massif béton correctement dimensionné selon les normes en vigueur.

L'ensemble de ces études aboutit au choix d'un matériel d'éclairage performant, durable et conforme aux normes et certifications qui régissent le secteur. Les garanties fournies par le fabricant sont alors un aspect essentiel à prendre en compte dans cette démarche.

Notre conseil

« Éclairer juste! »

Car plus l'approche projet est économe en énergie et plus le dimensionnement (panneau solaire, batterie, mât) du produit sera raisonnable, et donc économe financièrement mais aussi au niveau des ressources primaires utilisées.



Fabricants membres du groupe travail « éclairage extérieur photovoltaïque » du Syndicat de l'éclairage :

ABEL

www.abeleclairage.fr

FONROCHE

www.fonroche-eclairagesolaire.fr

KAWANTECH

www.kawantech.com

LACROIX CITY

www.lacroix-city.fr

NOVEA

www.novea-energies.com

NOWATT LIGHTING

www.nowatt-lighting.com

RAGNI

www.ragni.com

SELUX

www.selux.com

SIGNIFY

www.signify.com

SUNNA DESIGN

www.sunna-design.com

TECHNILUM

www.technilum.com

L'ÉCLAIRAGE

17, rue de l'Amiral Hamelin 75016 Paris

© 01 45 05 72 72

Pour en savoir plus sur le Syndicat de l'éclairage et consulter sa documentation :

WWW.SYNDICAT-ECLAIRAGE.COM



@SYNDECLAIRAGE



ECLAIRER POUR AVANCER



SYNDICAT DE L'ÉCLAIRAGE